MAGAZINE INTERCOMMUNAL DE LA VILLE
ET DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
ST-DIZIER DER & BLAISE #46 | JUIL. | AOÛT 20

SAINT-DIZIER DER & BLAISE MAG

ÊTRE SOLIDAIRES DANS LA CRISE

www.saint-dizier.fr

Ville de SAINTDIZIER

Saint-Dizier Der & Blaise Agglomération

Ville de
SAINTDIZIER

SAINT-DIZIER aime SON COMMERCE

Beegift.fr

Achetez un bon d'achat de 20€ Saint-Dizier double la mise

(dans la limite de 20€)

Beegift

Offre valable jusqu'au 31 Juillet 2020

Plus d'infos auprès des commerçants partenaires
ou sur saint-dizier.fr

AU SOMMAIRE

4 I RETOUR EN IMAGES

S'INFORMER

6 I **EN BREF**

6 I Les travaux se poursuivent

7 I Le délégué du Défenseur des droits, pour quoi ? Pour qui ?

7 I L'Harmonie de l'UJB heureuse centenaire !

8 I Report des fouilles aux Crassées

9 I DÉCOUVRIR

> La collection du musée s'enrichit

10 I VIVRE ENSEMBLE

> Pollution lumineuse : reconquérir la nuit

11 I À LA UNE

PRÉSENTATION DES BUDGETS 2020 POUR SAINT-DIZIER ET L'AGGLOMÉRATION

14 I GROS PLAN

ÊTRE SOLIDAIRES DANS LA CRISE

ENTREPRENDRE

16 I Une mobilisation pour soutenir nos commerces, associations et petites entreprises

18 I Quand l'énergie est vertueuse

19 I SILLONNER

> Étape à Rachecourt-sur-Marne

PARTAGER

20 I Au Bois de Jane, des jouets naturellement

20 I La Maison des Caliméro

21 I Une boxeuse de talent

21 I **EN BREF**

CONNAÎTRE

22 I La collection Guimard du musée s'agrandit

22 I Associativa : sportez-vous bien !

22 I 10 km : derniers jours pour s'inscrire !

23 I Annulation ou report de spectacles

23 I On joue de la musique

23 I Stérilisation des chats errants

Magazine d'information de la Ville de Saint-Dizier et de la Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise
Service Communication de la Ville de Saint-Dizier - Hôtel de ville CS 80386 - 52115 Saint-Dizier Cedex
Tél. : 03 25 07 31 52 - Fax : 03 25 05 06 61 - Internet : www.saint-dizier.fr

Directeur de la publication : Virginia Clausse - Co-directeur de la publication : Laurent Gouverneur - Ont collaboré à ce numéro : Annie Braux, Nadia Chompret, Angélique Gillot, Estelle Lepoix, Solène Ménissier, Pierre Renaud, Emmanuelle Schmitt - Conception graphique et mise en page : Archiduchesse et l'Atelier b. - Imprimerie : Novaprint - Tirage : 28 915 exemplaires - n° ISSN : 2260 - 2623 - Crédits photos (hors mentions spécifiques) : © Ville de Saint-Dizier, service Communication : E. Colin. Photo de couverture : © Victor Deyres - © Hélène Olivier-Huel.

ÉDITO

CHERS BRAGARDS,

Ce numéro de Saint-Dizier, Der & Blaise Mag vous parvient à la charnière des résultats du second tour des élections municipales et de l'installation de la nouvelle équipe. Il me laisse le loisir d'exprimer un double message.
Tout d'abord, celui de ma vive reconnaissance à tous ceux qui ont encouragé les actions que les élus et moi-même avons accomplies pendant les trois années de mon mandat de maire. Elle va aussi vers les services avec qui j'ai travaillé en confiance pour mener à bien les projets dont Saint-Dizier a besoin et répondre aux attentes des Bragards, tout particulièrement pendant la crise sanitaire que nous venons de traverser. J'y associe les bénévoles, volontaires et associations caritatives qui ont réalisé durant plus de deux mois un travail magnifique.
Le second s'adresse aux nouveaux élus dont je ne doute pas qu'avec la même ambition de servir les intérêts supérieurs de notre ville et de ses habitants, ils poursuivront le travail de longue haleine entrepris ces dernières années tout en apportant des projets innovants.
Mon soutien et mes encouragements les accompagnent !

Elisabeth Robert-Dehault

MADAME, MONSIEUR,

Tout d'abord j'adresse mes plus vifs remerciements à l'ensemble des nombreux professionnels qui sont restés mobilisés durant cette période, et qui ont permis à la vie de se poursuivre malgré le drame humain qui se déroulait sous nos yeux. Je tiens également à saluer le formidable élan de solidarité qui s'est créé sur notre territoire. Les initiatives sont trop nombreuses pour être toutes citées : bénévoles, associations, entreprises… ont démontré leur dévouement, générosité et solidarité. C'est aussi pour moi l'occasion de féliciter les agents de l'Agglomération qui ont assuré la continuité du service public, et tous ceux qui ont contribué à la reprise d'activité dans des conditions sanitaires sécurisantes pour nous tous.
Depuis quelques semaines, la vie reprend progressivement son cours : écoles, commerces, loisirs, animations… alors, tout en restant prudents, sachons profiter de la période estivale qui s'annonce.

Philippe Bossois
Président de l'Agglomération

1 Du 13 au 16 mai dernier, la Ville de Saint-Dizier a organisé **une distribution de masques lavables pour ses habitants**, dans 6 points de la ville.

2 **60 « Couturières du Cœur » ont confectionné 4 000 masques réutilisables** à partir de draps, donnés par des particuliers et par la Base Aérienne 113.

3 24 agents volontaires de la Collectivité ont assuré **l'accueil téléphonique de la cellule d'urgence** mise en place dans le cadre de l'opération Gagner Ensemble. 4 000 demandes ont été traitées.

4 Nombreuses ont été les communes de l' Agglomération à confectionner des masques et à les distribuer à leurs administrés, comme ici à Vouillers.

5 **La Base Aérienne 113 a fait don de 720 draps neufs** à la Ville de Saint-Dizier, pour servir à la fabrication de masques en tissus.

6 De nombreux services de la Collectivité sont restés mobilisés sur le terrain pendant la période de confinement. Parmi eux, **le service État Civil/Élections** qui assurait la délivrance des actes de naissance et de décès mais aussi les agents des écoles qui ont accueilli les enfants des personnels proritaires.

8 **L'association Saint-Dizier Fablab**, installée à l'Espace Créateurs d'Entreprises à Saint-Dizier, a fabriqué plus de 10 000 visières de protection, toutes tailles confondues, distribuées dans tout le département de la Haute-Marne.

7 **La crèche du centre ville à Saint-Dizier** a également accueilli les enfants des personnels prioritaires du territoire pendant la crise sanitaire.

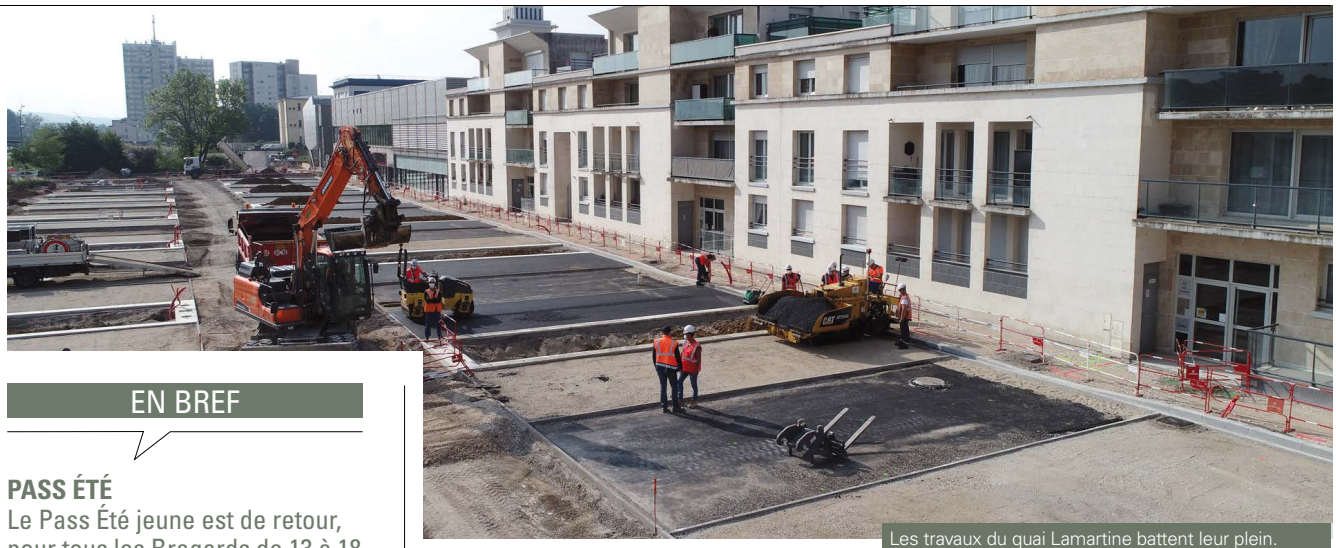

Les travaux du quai Lamartine battent leur plein.

Les travaux se poursuivent

Après plus de 2 mois d'interruption suite à la crise sanitaire, les travaux reprennent à Saint-Dizier avec pour certains d'entre eux des modifications dans les calendriers initiaux. L'occasion pour Saint-Dizier, Der et Blaise Mag de faire le point sur différents chantiers en cours.

La transformation et l'embellissement du quai Lamartine et de ses voies d'accès, dans le cadre de Saint-Dizier, Cœur de Ville, se poursuivent. **Après la création d'un parking provisoire, les travaux d'aménagement de la portion du quai Lamartine comprise entre les rues Louis Ortiz et le quai d'Ornel ont débuté : terrassement, mise en forme des couches de fondation, réalisation des réseaux, pose des bordures et mise en œuvre des enrobés, pose des pavés et de l'asphalte**. Ces interventions entrainent l'interruption de la circulation sur la zone de chantier jusque fin juillet. Une signalétique est mise en place pour orienter les automobilistes. Les travaux d'aménagement du futur giratoire à l'intersection de la rue de Verdun et de la rue Lamartine sont engagés depuis mi-juin et dureront jusque fin août.
Dans le même secteur, les travaux rue Louis Ortiz sont en cours de réalisation et s'achèveront le 18 septembre. Ils consisteront au terrassement, mise en forme des couches de fondations, réalisation des réseaux, pose des bordures, création des fosses d'arbres et pose de pavés et bitume.

EXTENSION DU RÉSEAU DE CHALEUR

De son côté, Engie Cofely profitera également des vacances scolaires pour réaliser des travaux nécessitant la fermeture de la rue Lalande dans le cadre de l'extension et du raccordement d'équipements à son réseau de chaleur. Les rues du Maréchal de Lattre de Tassigny et André Theuriet sont aussi concernées par ces travaux d'extension du réseau de chaleur et d'adduction d'eau potable en juillet et août. Une partie de la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny sera d'ailleurs coupée à la circulation cet été. Une déviation sera alors mise en place.
Des travaux sur le réseau de chaleur sont également en cours de finition avenue Pasteur, pour le raccordement de plusieurs bâtiments et notamment du centre hospitalier André Breton à la chaufferie biomasse.
Un chantier a débuté mi-juin le long des berges de Marne, près de la passerelle du Deauville, avec la création d'un 2e escalier. De nouveaux aménagements ludiques et sportifs sont à l'étude pour être installés fin 2020/début 2021.
Du côté du centre nautique, le bassin extérieur et le pentagliss sont en cours d'installation. Les travaux intérieurs sont toujours d'actualités mais n'impactent pas l'accueil du public.
Les travaux d'aménagement du stade Charles Jacquin débuteront quant à eux cet automne et laisseront place à terme à un terrain de foot synthétique, une piste d'athlétisme couverte et de nouveaux vestiaires.
Enfin, les branchements d'eau et d'électricité seront réalisés mi-août sur le boulevard Henri Dunant, au Vert-Bois.

EN BREF

PASS ÉTÉ

Le Pass Été jeune est de retour, pour tous les Bragards de 13 à 18 ans, au prix de 15€. La Ville de Saint-Dizier et ses partenaires proposent ce pass pour que les jeunes puissent bénéficier d'avantages sur leurs achats et leurs loisirs : restauration, mode, cinéma, bien être, accrobranche, etc. Le Pass Été ouvre accès à un stage de découverte sportif.
Renseignements : Service Soutien à l'Action Éducative
03 25 07 59 24

CAMPS ET COLONIES

Cet été, des séjours de 5 à 15 jours sont proposés par le Centre Culturel Haut-Marnais, la Maison de Courcelles et la Ligue de l'Enseignement. À partir de 4 ans, les jeunes peuvent profiter de vacances rythmées aux lacs du Der ou de la Liez, au Val André, à Courcelles, à Beaulieu-en-Argonne ou encore à Auberive. La Ville de Saint-Dizier, en partenariat avec le réseau Jeunesse au Plein Air, accompagne ces séjours collectifs. **Renseignements : service Politique de la Ville**
03 25 07 31 84

BUS GRATUITS POUR LE DER

La Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise met en place du 6 juillet au 31 août des navettes de bus gratuites vers le Lac du Der. Ce service porté par Ticéa proposera 3 trajets : le premier au départ de Villiers-en-Lieu, le deuxième depuis Eurville-Bienville et le troisième au départ de Sommevoire. Pour en savoir plus sur les horaires et jours de circulation, rendez-vous sur le site bus-ticea.com ou contactez la Maison de la Mobilité au 03 25 56 17 73.

Le délégué du Défenseur des droits, pour quoi ? Pour qui ?

Parmi les services juridiques proposés à la Maison de Justice et du Droit de Saint-Dizier, le délégué du Défenseur des droits assure une médiation essentiellement dans 4 domaines de compétences, lors d'une permanence hebdomadaire et gratuite. Détails sur les attributions et modalités d'un dispositif unique en matière de protection des droits et libertés.

Présent sur l'ensemble du territoire national, le délégué du Défenseur des droits est placé sous la tutelle du Défenseur des droits, autorité constitutionnelle indépendante de l'État. Le délégué intervient sur la défense des droits de l'enfant ; le respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité ; la lutte contre les discriminations prohibées par la loi, enfin et plus particulièrement la défense de droits des usagers de l'administration et services publics. Sont concernés : les administrations d'État (centre des impôts, préfecture…), les collectivités territoriales (commune, syndicat intercommunal…) et les organismes gérant un service public (CAF, Sécurité sociale, CPAM, SNCF, Pôle emploi, hôpital…). **Le délégué du Défenseur des droits peut être saisi gratuitement par un particulier, une association ou une société lors d'un rendez-vous, par courrier ou par mail.** Il est essentiel de joindre toutes les pièces utiles (copies de documents administratifs, correspondances par courriers et courriels…) permettant l'instruction du dossier. Le délégué se met en relation avec l'administration locale en cause pour essayer de régler le litige à l'amiable. Il est à noter que le délégué ne peut intervenir que si le réclamant a effectué lui-même les premières démarches (contestation, recours…).

RENSEIGNEMENTS >>>

Maison de Justice et du Droit
Cité administrative (rez-de-chaussée)
12, rue de la Commune de Paris
Tél. : 03 25 96 02 60 - mjd-st-dizier@justice.fr
Pour en savoir plus :
www.defenseurdesdroits.fr

L'Harmonie de l'UJB heureuse centenaire !

Concert de printemps 2019 au théâtre de Saint-Dizier.

Les cent ans d'existence que compte l'Harmonie de l'UJB donnent l'occasion d'évoquer son histoire et mettre en avant le brio de ses musiciens. L'après-midi musical offert au public est reprogrammé en 2021.

Depuis un siècle, l'Harmonie de l'UJB rythme la vie musicale locale en se produisant lors d'événements culturels et de cérémonies officielles et si sa pérennité est assurée par un esprit d'amitié, faire partie du groupe est aussi une affaire de passion. A la direction de l'orchestre, Daniel Lerebourg, qui a débuté à 10 ans comme clarinettiste, compte 62 ans d'ancienneté ! L'Harmonie recherche cuivres et percussions pour garnir ses rangs. ***« Nous comptons 33 musiciens de tous âges mais nous accueillerions très volontiers de nouveaux talents »*** commente le chef d'orchestre. Le répertoire renouvelé annuellement est constitué de musiques jazz, classique et des mélodies de films et medley de variétés. Les répétitions ont lieu le vendredi soir de 20h30 à 22h30, dans ses locaux. La rentrée prochaine est prévue le 4 septembre.

C'est en 1903 que l'Abbé Moliard crée un patronage pour distraire les jeunes gens à travers la gymnastique et la musique. Une clique se développe à l'instar d'autres loisirs. Après la Première Guerre mondiale, cuivres et percussions rejoignent tambours et clairons pour constituer une fanfare qui anime les commémorations et processions religieuses. En 1920 l'arrivée de cuivres, anches, saxophones et contrebasses forment une harmonie. Cette même année, les activités sont regroupées en un seul lieu sous l'entité Union des Jeunes Bragards. En 1975, contrainte de quitter le quartier de Gigny en rénovation, l'UJB intègre le complexe socio-culturel, avenue Général Giraud.

CONTACT >>>

Francis Fraiche (Président) : 06 72 87 92 27
ujb-harmonie@orange.fr

Report des fouilles aux Crassées

Pour des raisons liées à la pandémie qui touche actuellement le monde, la campagne 2020 des fouilles archéologiques programmées des Crassées a dû être annulée. Cette période sera mise à profit pour approfondir les connaissances sur les découvertes des années passées.

Les nombreuses incertitudes liées à la situation sanitaire nationale ont malheureusement contraint la Ville de Saint-Dizier et l'INRAP à annuler les fouilles archéologiques sur le site des Crassées cette année. En effet, outre les difficultés rencontrées pour l'hébergement et la restauration des fouilleurs, les protocoles sanitaires auraient également nécessité de constituer une équipe beaucoup plus réduite. Dans un tel contexte, il a été décidé d'annuler l'activité sur le terrain et de se concentrer sur la phase d'étude.
Stéphanie Desbrosse-Degobertière et Raphaël Durost, archéologues à l'INRAP, qui devaient superviser les fouilles encore cette année, nous parlent des découvertes réalisées l'an passé.

UN AQUEDUC GALLO-ROMAIN ?

« En 2019, l'exploration du bâtiment des bains, en bas de la pente a permis d'établir que ce dernier ne se poursuivait pas sous la maison actuelle adjacente mais devait tourner à l'Est ou l'Ouest » explique Raphaël Durost, ce qui laisse espérer qu'une plus grande partie du bâtiment sera accessible dans la zone de fouilles. *« Les indices découverts l'an passé laissent présager l'existence probable d'un aqueduc voûté au sommet de la pente, qui servait probablement à canaliser la source qui alimentait les bains en bas »* poursuit l'archéologue qui espérait pouvoir découvrir la suite du bâtiment cette année.

DES TOMBES PILLÉES ?

« Dans la zone médiévale des fouilles, la campagne de l'an passé a révélé une concentration anormalement importante de sépultures à proximité de la tombe du chef découverte en 2015 » affirme le membre de l'INRAP. Les fouilleurs y ont d'ailleurs découvert une nouvelle sépulture mérovingienne où le défunt était enterré avec son scramasaxe et sa ceinture damasquinée, ce qui porte à trois le nombre de tombes de ce type. *« Ces sépultures jouxtent une pièce gallo-romaine où les mérovingiens ont dû enterrer des personnes privilégiées, jouant un rôle spirituel probablement important pour que, par la suite, autant de gens tiennent à se faire enterrer à côté d'eux »* suppose Raphaël Durost, avant de déplorer : *« Hélas, ces sépultures privilégiées sont pillées. Elles l'ont été probablement vers le XVe siècle, par les ouvriers démontant l'église ».*

UNE MYSTÉRIEUSE CLÉ

Dans cette même zone, deux des tombes plus tardives (entre les Xe et XIIe siècles) fouillées en 2019, ont livré une clé en fer déposée contre le corps du défunt. *« C'est le troisième cas dans ce site, ça commence à faire beaucoup pour que ce soit considéré comme anecdotique »* s'enthousiasme l'archéologue avant de conclure : *« Il doit y avoir un sens, qui nous échappe encore ».* Nul doute qu'en 2021, les Crassées continueront à nous livrer de nouveaux mystères.

#Archéorama

Les Journées Européennes de l'Archéologie ont été elles aussi annulées sous leur forme habituelle mais l'archéologie a été toutefois mise à l'honneur du 19 au 21 juin dernier, grâce à l'organisation de l'événement #Archéorama, coordonné par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), sous l'égide du ministère de la Culture.

CP : DR

Candélabre, monnaie et statuette font partie des 67 objets découverts à Roches-Bettaincourt en 2017.

La collection du musée s'enrichit

Un nombre important de pièces métalliques du IVe siècle, découvert à Roches-Bettaincourt il y a près de 3 ans, devrait rejoindre les collections du musée de Saint-Dizier courant 2021. Un véritable trésor !

Le 9 février 2017, un trésor était découvert sur la commune de Roches-Bettaincourt située à quelques kilomètres de Doulaincourt. 67 objets en plomb, fer et bronze, enfouis sous terre, sur un terrain communal, étaient mis au jour. Cette découverte surprenante et exceptionnelle compte entre autres une série d'outils métalliques en lien avec les travaux agricoles : chaudron en bronze, fourche, pelle, faucille mais aussi des outils liés au travail de la pierre et de la laine (ciseaux de tondeur de draps ou de tonte pour mouton). Quelques petits objets artistiques comme une statuette ou un candélabre en 3 parties sont également recensés. Datant de la fin de l'Empire romain et donc contemporains à la Villa des Crassées à Saint-Dizier, ces ustensiles sont particulièrement intéressants pour le musée puisqu'ils couvrent une période jusqu'ici peu représentée.

DES OBJETS DANS UN BEL ÉTAT DE CONSERVATION

« Ces objets exceptionnels du point de vue de leur conservation sont d'une valeur scientifique importante, un tel ensemble de pièces métalliques aussi complet étant rare. », explique Clément Michon, conservateur du musée de Saint-Dizier avant de poursuivre : *« Ils ont bénéficié en 2018 d'une restauration par le Laboratoire d'Archéologie des Métaux de Nancy afin d'être nettoyés et stabilisés, même si la majorité des pièces demeure dans un très bon état de conservation. »* Une restauration complémentaire sera nécessaire pour certains d'entre eux avant d'être dévoilés. **Ce trésor fera en effet l'objet d'une exposition en 2021 à Roches-Bettaincourt, puis enrichira les collections du musée de Saint-Dizier, au titre d'un dépôt de la commune.**

« Le musée dispose de toutes les conditions idéales de stockage pour que ces objets ne souffrent pas du temps. Ils seront entreposés dans une atmosphère stable et sèche pour éviter toute dégradation », précise Clément Michon.

Reste à savoir pourquoi ces objets ont été accumulés et ensevelis ensemble, à cet endroit. Plusieurs hypothèses sont à l'étude : ce trésor aurait été caché par son propriétaire pour le protéger ? Il s'agirait d'une offrande à une divinité ? Le mystère demeure encore entier !

> « Un ensemble de pièces métalliques aussi complet est rare »

Saint-Dizier, la nuit.

Pollution lumineuse : reconquérir la nuit

Candélabres, enseignes, mise en valeur du patrimoine, éclairage privé… les sources de lumière artificielle se sont multipliées et ont un impact important sur l'environnement. Alors comment mieux éclairer les espaces extérieurs en conciliant les attentes des habitants et la préservation de la biodiversité ? Des pistes de réflexion et d'action sont menées.

En 30 ans, près de 80% des populations d'insectes ont disparu en Europe. Parmi les causes, la lumière artificielle qui joue, selon une étude scientifique américaine parue en 2019, un rôle certain dans le déclin de la biodiversité. **L'éclairage nocturne n'a cessé d'augmenter au cours des dernières décennies. Malgré le sentiment de sécurité que l'éclairage procure, il impacte défavorablement la faune (modification du rapport proie-prédateur, perturbation des cycles de reproduction, des migrations…) mais aussi la flore, la santé humaine, le ciel étoilé tout en épuisant nos ressources énergétiques**. Selon Éric Achkar, président de la Société Astronomique de Genève, ingénieur et originaire du territoire, il est simple de passer à l'action : *« L'état actuel des connaissances scientifiques et techniques ainsi que l'éveil des consciences nous permettent d'agir dès aujourd'hui sur la pollution lumineuse ainsi que sur ses impacts multiples. Choisir la bonne luminosité, son intensité, sa temporalité, sa couleur, éviter les sources lumineuses qui se superposent, diriger le faisceau lumineux vers le sol… sont autant d'actions qui peuvent contribuer à diminuer la pollution lumineuse rapidement. Cette pollution touche différentes disciplines : l'urbanisme, l'énergie, la biologie, l'astronomie, la sociologie, etc. L'alternance jour/nuit a structuré le vivant pendant des milliards d'années, il est donc primordial de respecter ce rythme afin d'enrayer le déclin du vivant sur terre.»*

UNE RÈGLEMENTATION POUR LIMITER LES EFFETS DE LA LUMIÈRE ARTIFICIELLE

La règlementation fixe des prescriptions techniques comme la répartition du flux lumineux sur une surface donnée, la température de couleur… De nombreuses communes ont ainsi fait le choix, à l'instar de Saint-Dizier, de remplacer l'éclairage de rue traditionnel par des lampes de type LED, dont le spectre lumineux n'excède pas 3 000 Kelvin, pour limiter la fameuse lumière bleue, dont les effets néfastes sur l'organisme ont été mis en évidence par la science. L'objectif est de réduire l'intensité lumineuse en alliant visibilité et sécurité des personnes dans le respect de la nature. À noter, depuis le 1er janvier 2020 également, les collectivités ont pour obligation de régler tous les luminaires pour qu'ils n'éclairent plus le ciel. Autres pistes d'action : la mise en place de systèmes de gradation de la lumière, qui permettent d'adapter l'intensité lumineuse émise aux besoins, et éventuellement éteindre l'éclairage en pleine nuit dans certaines zones. Ainsi sur la zone commerciale du chêne Saint-Amand, l'intensité de la lumière baisse à partir de 23h45 l'été et 22h45 l'hiver, idem dans les parcs et jardins qui tombent dans l'obscurité entre 23h et 7h. Le long des berges de la Marne, des détecteurs de présence permettent d'éclairer le chemin quand cela est nécessaire. Dans certains quartiers, un lampadaire sur 2 s'éteint à partir de 23h. La sensibilisation à la préservation de la biodiversité se poursuivra au fur et à mesure des projets. Chacun peut aussi agir à sa manière en limitant les émissions lumineuses la nuit, ce qui permet de « rallumer les étoiles ».

Des scientifiques investis

En 2019, Éric Achkar a donné une conférence sur la pollution lumineuse à Saint-Dizier qui a rencontré un franc succès. Avec Pascal Moescher, biologiste au Muséum Naturelle de Genève, ils ont initié « La Nuit est Belle » une action de sensibilisation menée dans le Grand Genève le 26 septembre 2019 durant laquelle 152 communes suisses et françaises ont coupé l'éclairage public. Une belle réussite ! Ils ont par ailleurs créé « la Noctilogie », une discipline scientifique qui étudie la nuit.

Présentation des budgets 2020 pour Saint-Dizier et l'Agglomération

Le budget primitif de la Ville de Saint-Dizier (62 millions d'€) et celui de l'Agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise (61,5 millions d'€) ont été votés à la fin de l'hiver dernier par les élus respectifs des deux assemblées. Une approbation qui concrétise les choix et les orientations d'avenir du programme municipal et communautaire.

Plan financier prévisionnel, le budget évalue les recettes à encaisser et les dépenses à engager par une collectivité sur l'année en cours. Il est qualifié de « primitif » en raison de variations qui s'avèreraient nécessaires pour ajuster au mieux les dépenses et les recettes aux réalités de l'exécution des projets.
L'exercice budgétaire 2020 de la Ville de Saint-Dizier et celui de la Communauté d'agglomération se caractérisent par une pression fiscale minimale en maintenant les taux d'imposition 2019 en vigueur (en particulier taxes d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et taxe foncière sur le non-bâti), la maîtrise de l'endettement et le maintien des investissements.

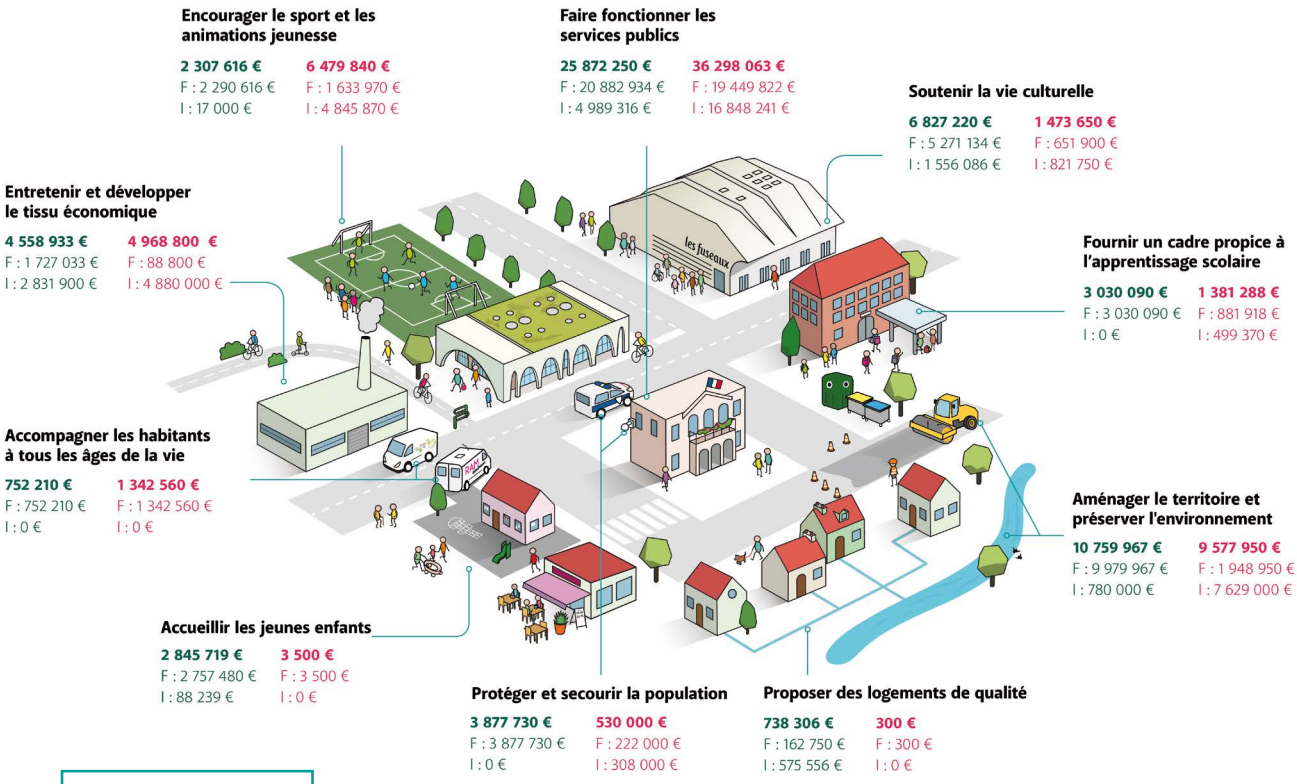

Légende :
Chiffres Agglomération
Chiffres Ville de Saint-Dizier
F = fonctionnement
I = investissement

4,5 M€ sont provisionnés pour la réhabilitation du marché couvert.

Du côté de la Ville de Saint-Dizier

Au terme du débat sur les orientations budgétaires, le budget primitif 2020 de la Ville de Saint-Dizier, soumis au vote des élus municipaux, a été adopté le 24 février dernier.

Représentant 62 millions d'euros, ce budget enregistre une maîtrise des dépenses publiques sans pour autant faire subir aux ménages des efforts financiers. La section de fonctionnement, qui subvient aux besoins quotidiens de la commune (entretien des bâtiments, voirie et charges de personnel…) s'élève à 26,4 M€ tout en maintenant la stabilité des taux d'imposition. Cette section de fonctionnement est essentiellement financée grâce aux recettes fiscales et aux dotations de l'Etat. L'endettement par habitant est mesuré permettant un niveau d'investissement dynamique à hauteur de 26,6 M€ auxquels s'ajoutent le résultat de l'année 2019. La section d'investissement s'équilibre grâce d'une part à l'autofinancement et d'autre part aux subventions captées auprès des partenaires (État, Région, Département, GIP, Europe…). Le recours à l'emprunt est estimé à 4,6 M€.

Parmi les actions inscrites au budget, l'année 2020 verra des dépenses constituées pour :

> Financer le projet Action Coeur de Ville : 10,66 M€

Poursuite des travaux du quai Lamartine : 4,76 M€, la réhabilitation du marché couvert : 4,9 M€ plus les Bords de Marne : 1 M€.

> Moderniser le stade Charles Jacquin : 3 M€

Le chantier consiste en la construction d'une piste d'athlétisme couverte et d'un terrain de football synthétique, aménagement de vestiaires et création d'une nouvelle tribune.

> Effectuer des travaux de voirie et espaces publics : 1,8 M€

> Réhabiliter le boulevard Henri Dunant : 1,2 M€

Le chantier engagé en 2018 poursuit sa 2e phase de travaux portant essentiellement sur l'aménagement paysager (création de vergers, pépinières, prairies et pelouses) et le redimensionnement du parking de l'immeuble Bruxenelle.

> Réhabiliter le refuge André Guérin : 1 M€

La réhabilitation comprend la réfection du pavillon existant, construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée du site, reconstruction de box pour les chiens et chats en supprimant le vis-à-vis au profit d'une vue sur des aires de jeux végétalisées, une chatterie complémentaire.

> Centre commercial du Vert-Bois : 700 000 €

Au terme des dernières acquisitions, les travaux consisteront à finaliser et démolir le centre commercial pour libérer l'espace et permettre l'aménagement d'un espace public.

> Entretenir le patrimoine culturel : 652 000 €

200 000 € sont affectés à la restauration de l'orgue Cavaillé-Coll de l'église Notre-Dame, classé au titre des monuments historiques et 280 000 € sont alloués à la réfection des Petites Halles.

> Aménager une coulée verte entre les immeubles Tramontane et Alizé : 600 000 €

L'aménagement permettra une circulation piétonne confortable dans un cadre verdoyant vers les grands axes du quartier (route de Nancy, rues colonel Entrevan, Jean Camus). Il comprendra notamment la création de cheminements piétons et d'espaces plantés, ainsi que la mise en place d'un éclairage public et de mobiliers urbains.

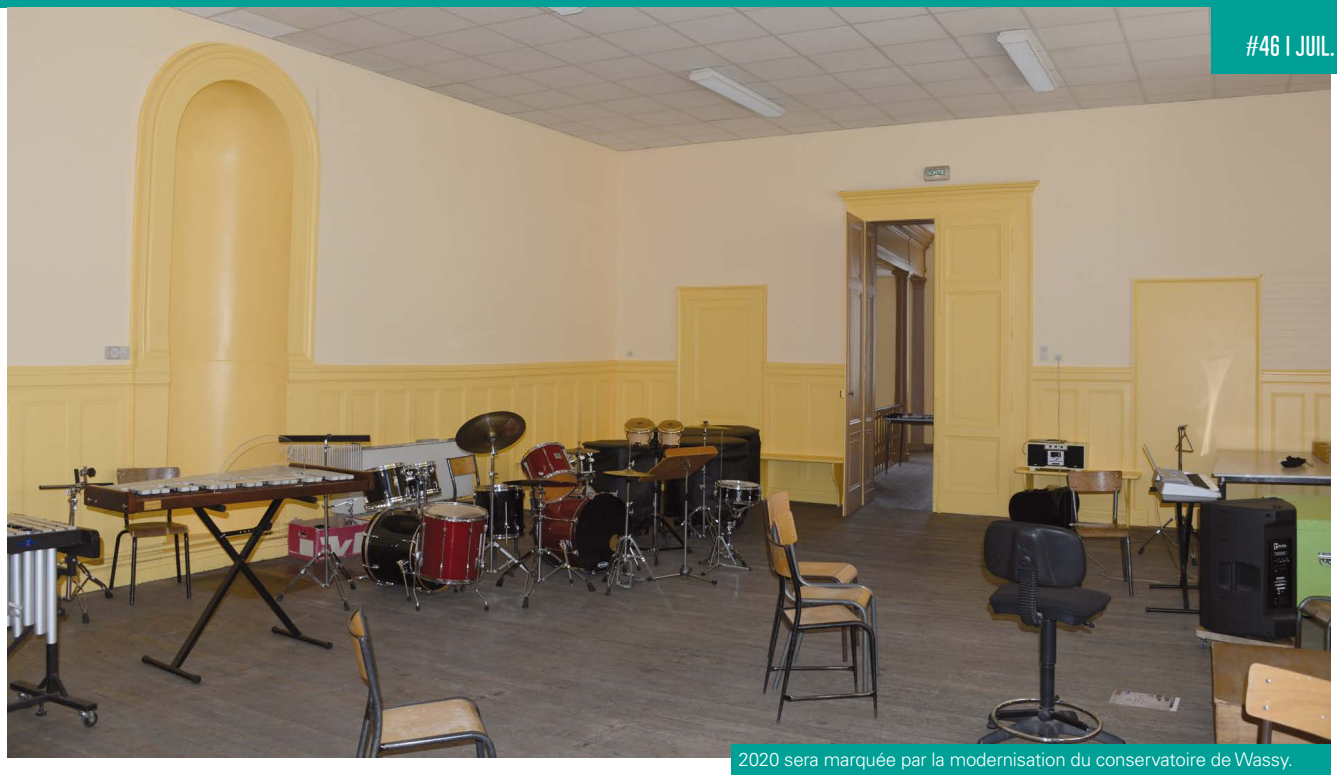

2020 sera marquée par la modernisation du conservatoire de Wassy.

Du côté de l'Agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise

Le budget primitif 2020 de l'Agglomération a été voté en séance du Conseil communautaire rassemblé le 27 février dernier. Il fixe les dépenses et les recettes de l'année et traduit les actions que la Communauté d'agglomération souhaite mener à l'échelle du territoire.

L'exercice budgétaire 2020 a pour objectif de maîtriser les dépenses publiques de fonctionnement sans recourir à un apport supplémentaire des contribuables. Représentant 61,5 millions d'euros, le budget s'équilibre en recettes et dépenses, dont 11 M€ d'investissement et 50,7 M€ de fonctionnement. Il poursuit la mise en œuvre du projet d'attractivité du territoire pour développer les services de proximité, favoriser le développement économique et améliorer le cadre de vie.
Parmi les dépenses, la section fonctionnement n'augmente que légèrement par rapport à 2019, les charges de personnel représentent 21 M€. Les crédits consacrés à l'offre culturelle restent très confortables avec environ 900 000 € consacrés à la Saison culturelle. Dans la section d'investissement pour laquelle un autofinacement de 5,5 M€ est dégagé, on retrouve les sommes allouées au réaménagement et entretien des équipements culturels (salles de spectacles, conservatoire, médiathèques), à la prise en charge de la compétence « eaux pluviales », au développement économique afin de conforter la zone de référence et à l'amélioration du cadre de vie : mobilité douce et sécurité.

Les actions à retenir, qui pourront être financées sans recours à l'emprunt, sont :

> Extension du système de vidéo protection : 1,6 M€

L'agglomération poursuit son équipement en caméras de vidéo-protection, un nouvel outil au service de la tranquillité publique.

> Aménagement de la piste cyclable Saint-Dizier/Humbécourt/Éclaron : 1,6 M€

Long de 12 km, le futur tracé assurera la liaison Saint-Dizier/Éclaron via Humbécourt en empruntant la ligne de chemin de fer et suivant le canal des fabriques, des voies de transit réformées héritées du passé industriel.

> Rénovation du conservatoire de Wassy : 1,2 M€

Le conservatoire sera modernisé pour offrir une nouvelle grande salle d'orchestre et des salles de cours insonorisées. La réhabilitation du rez-de-chaussée est incluse dans les travaux.

> Poursuite de l'aménagement de la zone de référence : 1,144 M€

L'aménagement de 300 m de voirie permettra la viabilisation de nouvelles parcelles promises à de futurs projets d'implantation.

> PIG : 700 000 €

Enveloppe budgétaire réservée à la rénovation énergétique, lutte contre l'habitat indigne et l'adaptation du logement pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

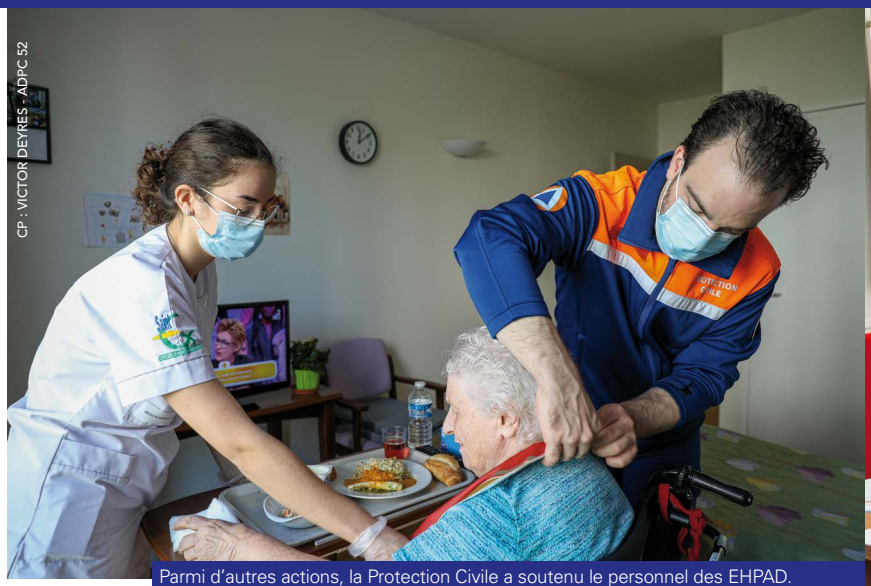
CP : VICTOR DEYRES - ADPC 52

Parmi d'autres actions, la Protection Civile a soutenu le personnel des EHPAD.

Des agents municipaux ont tenu la cellule d'écoute dans le cadre de l'Opération Gagner Ensemble.

Être solidaires dans la crise

L'épidémie de Covid-19 a durement touché le territoire de l'Agglomération et le quotidien de chacun a été bouleversé. Sur ce tableau noir, les actions de solidarité menées par les communes, les associations ou les particuliers ont porté la couleur de l'espoir.

CONFINÉS MAIS PAS ISOLÉS

Le confinement, imposé de mi-mars à mi-mai, a conduit à des situations d'isolement. Les communes et les associations ont redoublé d'effort pour maintenir le lien social et répondre aux besoins de première nécessité des habitants les plus exposés.
Début avril, la Ville de Saint-Dizier lançait l'Opération Gagner Ensemble. Avec le concours essentiel de cinq partenaires associatifs (la Banque Alimentaire, les Restos du Cœur, la Protection Civile, Saint-Dizier Boxe 52, la Croix Rouge Française) et d'une centaine de bénévoles, diverses actions ont été mises en place pour aider les Bragards les plus démunis : cellule d'écoute, soutien psychologique, aide alimentaire, courses, portage de repas ou de médicaments à domicile, etc. Près de 4 000 demandes ont été traitées. L'association de quartier du Grand Lachat à Saint-Dizier a distribué papier, stylos et feutres à des familles pour permettre la continuité pédagogique des enfants. La Mosquée El-Fath a cuisiné des repas chauds, livrés ensuite à 160 personnes démunies ou isolées par le club Saint-Dizier Boxe 52. De nombreuses communes (Brousseval, Chancenay, Chamouilley, Chevillon, Maurupt-le-Montois, Rives Dervoises, Saint-Vrain, Sapignicourt, Sommevoire, Trois-Fontaines-l'Abbaye, Valcourt, Vouillers, Wassy) ont programmé des visites ou des appels téléphoniques aux personnes âgées ou isolées pour s'enquérir de leur santé, et maintenir un lien. Certaines proposaient également portage de repas, courses, accompagnement chez le médecin ou à la pharmacie.

MASQUÉS ET PROTÉGÉS

Partout sur le territoire, des bénévoles se sont retroussés les manches pour confectionner les si précieux masques réutilisables et pallier la pénurie. A Saint-Dizier, 60 couturières du cœur ont réalisé 4 000 masques à partir de draps donnés par les habitants et par la Base Aérienne 113. À Chancenay, Chamouilley, Chevillon, Maurupt-le-Montois, Narcy, Valcourt, Vouillers, les bénévoles des associations communales ont eux aussi cousu des masques, distribués ensuite aux administrés. À Chevillon, dès le début du confinement, une douzaine de couturières a réalisé plus de 3 000 masques en tissu, grâce aux habitants qui fournissaient fil, tissu ou élastique. Tous les Chevillonnais ont reçu une première protection gratuite durant le mois de mars. La production s'est poursuivie pour fournir des associations ou entreprises à Saint-Dizier, Montier-en-Der, ou encore Eurville-Bienville. À Doulevant-le-Petit, une équipe de petites mains a confectionné 1 000 masques et 30 surblouses pour l'Hôpital André Breton. Même mission pour l'association ARIT-ABI 52 qui a fait don, au mois d'avril, de 50 blouses. L' association Saint-Dizier Fablab a réalisé 10 000 visières adultes et enfants qui ont pu profiter à des écoles, commerces, associations, au personnel médico-social, dans les transports scolaires, etc. En parallèle, la Ville de Saint-Dizier a acheté 20 000 masques réutilisables pour chacun de ses habitants de plus de 10 ans. La Communauté d'agglomération en a commandé 45 000, pour le compte des communes, qui ont organisé directement la distribution.

RELANCER L'ÉCONOMIE

Entreprises, commerces, familles peuvent se trouver en difficulté financière. Des dispositifs exceptionnels et des actions en faveur de l'économie sont mis sur pied. « Saint-

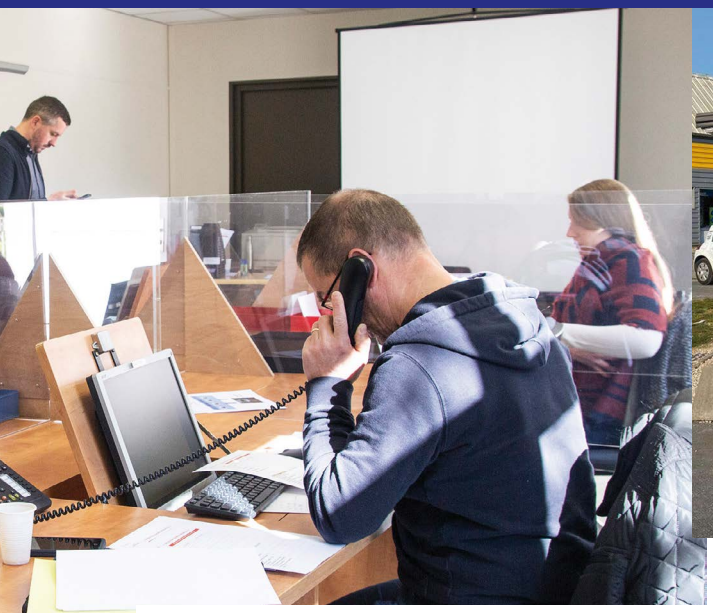

CP : FOLEFOX

CP : DR

Le club Saint-Dizier Boxe 52 a livré des repas chauds aux personnes démunies.

Les Restos du Cœur et la Banque alimentaire ont redoublé d'effort pour répondre aux besoins de première nécessité.

Dizier aime son commerce » propose des mesures pour soutenir le commerce local. L' Agglomération vient en aide aux associations et petites entreprises, via « le Fonds Résistance + » (voir pages 16 et 17). Les communes de La Porte du Der ont développé plusieurs aides financières pour leurs administrés et leurs commerces, parmi lesquelles : gratuité de la cantine et de l'accueil scolaire pour l'année scolaire 2020-2021, avances aux entreprises sur l'ensemble des investissements pour leur assurer de la trésorerie, pas d'augmentation des impôts locaux en 2020 et 2021. 500 chèques cadeaux, à valoir dans les restaurants et commerces de la municipalité, seront par ailleurs offerts aux personnes ayant assuré la qualité de vie des Dervois durant le confinement.

CP : MAIRIE DE CHANCENAY

Les petites mains de Chancenay étaient organisées en 5 pôles pour plus d'efficacité.

Merci à :

- La Banque Alimentaire
- La Protection Civile
- Les Restos du Cœur
- Le Club Saint-Dizier Boxe 52
- La Croix Rouge Française
- À tous les agents municipaux et communautaires volontaires
- À tous les anonymes, associations, entreprises, bénévoles qui ont donné de leur temps pour les autres.

Une mobilisation pour soutenir nos commerces, associations et petites entreprises

Les différentes collectivités à l'échelle régionale mais aussi territoriale se sont mobilisées pour soutenir financièrement et à travers des actions très concrètes l'économie locale durant la crise sanitaire que connaît actuellement notre pays. Présentation de certains de ces dispositifs.

Saint-Dizier soutient son commerce

La Ville de Saint-Dizier en partenariat avec la CCI Meuse Haute-Marne et les associations de commerçants ont lancé le 11 mai dernier un plan d'action en faveur du commerce « Saint-Dizier aime son commerce ». Objectif : encourager la consommation locale et favoriser la relance !

La Ville de Saint-Dizier et ses partenaires ont travaillé conjointement sur un plan d'actions d'envergure, afin de soutenir activement le commerce local et maintenir l'attractivité commerciale. Des mesures financières exceptionnelles ont ainsi été mises en place se traduisant par l'abaissement de certaines taxes et redevances pour les commerces et artisans de proximité. Il s'agit concrètement de la gratuité, jusqu'à fin 2020, de l'occupation du domaine public (places, trottoirs) et de la taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures selon un principe de non-facturation. Le stationnement sera quant à lui gratuit les mercredis et samedis après-midi et en semaine à partir de 18h jusqu'à la fin de l'année.

150 000 € SOUS FORME DE BONS D'ACHAT

La Ville s'est engagée dans un investissement de 150 000 €, via la plateforme Beegift et sous forme de bons d'achat destinés aux clients, pour encourager la relance de la consommation locale. Les commerçants et artisans (hors grandes enseignes) s'inscrivent sur le site beegift.fr. Les clients peuvent ensuite acheter ou offrir en ligne un bon d'achat auprès du magasin référencé de leur choix. Il est aussi possible d'acheter un chèque « City » valable dans toutes les enseignes partenaires. Jusqu'au 31 juillet, la Ville de Saint-Dizier offre, pour tout bon acheté, un bon du même montant (plafonné à 20 €). Cela représente 7 500 bons d'achat d'une valeur de 20 €, valables 3 mois. Plus de 70 commerçants sont déjà référencés sur Beegift.
Un accompagnement de proximité a également été mis en place pour la réouverture des commerces : un numéro vert, une adresse email et un groupe Facebook sont dédiés à l'accueil des commerçants afin de faciliter l'échange avec la Ville et entre « pairs ». Chaque commerçant peut d'autre part bénéficier d'un pack de 50 masques jetables, offert par la Ville, afin de se constituer un premier stock.

Des animations pour encourager l'achat local

Un programme d'animations originales est mis en place à Saint-Dizier dans le respect des règles sanitaires en vigueur, parmi lesquelles :

- 14 juillet : **« Saint-Dizier tricolore »**, mise aux couleurs du centre-ville et de ses bars.
- 15 juillet au 05 août : **« Saint-Dizier l'été »** au pied des remparts.
- 16, 18, 19 juillet : **« Ciné plein air »** : projection de films sur écran géant en plein air : Parc du Jard, Centre Socioculturel, et place de la République.
- 22 au 29 août : **« Les Vitrines du Juste Prix »** : jeu sur le concept du Juste Prix organisé par les associations de commerçants.

D'autres animations à venir.

Pour plus d'infos : saint-dizier.fr

INFORMATIONS >>>
Numéro vert 0 801 902 493 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 ou par mail commerce@mairie-saintdizier.fr

Un fonds Résistance et Résistance + pour les associations et les petites entreprises

L'Agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise s'associe au Fonds Résistance, un accompagnement financier porté par La Région Grand Est en lien avec le Conseil départemental de la Haute-Marne et la Banque des Terrritoires. Ce fonds a été renforcé par l'Agglomération à travers une aide supplémentaire au niveau local : le Fonds Résistance +.

Aide de dernier recours, le Fonds Résistance a pour objectif de compléter les dispositifs existants en matière de soutien à la trésorerie des très petites entreprises et associations n'entrant pas dans les critères d'éligibilité des prêts garantis par l'État ou du prêt Rebond destiné aux entreprises de moyenne et grande taille.
Le Fonds Résistance se présente sous forme d'avance remboursable, sans intérêt, avec un an de différé pour couvrir les besoins en trésorerie. Les sommes vont de 2 000 à 20 000 € pour les entreprises, jusqu'à 30 000 € pour les associations.
Dispositif agile, son comité d'engagement se réunit chaque semaine pour examiner les dossiers que les entreprises auront rentrés au préalable et jusque fin août sur une plateforme dédiée : **https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/fonds-resistance/**
Plus de 84 000 € d'avances remboursables ont été octroyés à la date du 11 juin. D'autres dossiers sont en cours d'élaboration et d'instruction. L'opération durera tout lété.
Le montant consacré par l'Agglomération avoisine les 115 000 €. Les contributions financières de chacun s'élèvent à 480 000 € et seront directement injectés dans la trésorerie des acteurs économiques les plus modestes.

POUR ENCORE PLUS DE SOLIDARITÉ : LE FONDS RÉSISTANCE +

Pour aller au-delà du financement plafond proposé par le Fonds Résistance et attribuer aux entreprises qui en ont besoin une avance remboursable, l'Agglomération apporte une aide complémentaire sur son territoire à travers le Fonds Résistance +. Grâce à ce fonds, une enveloppe de 120 000 € est disponible pour les entreprises que la crise sanitaire a affaiblies. L'aide est plafonnée à 10 000 € par dossier éligible qui sera à déposer avant fin septembre.
En appui aux actions menées par les Chambres consulaires, l'Agglomération a par ailleurs choisi de s'appuyer sur les maires des communes de l'Agglomération, afin d'aller vers les entrepreneurs de tout le territoire. L'Agglomération a voulu que le plus grand nombre d'acteurs économiques se voient offrir un accompagnement personnalisé.
L'action de terrain des élus au développement économique et des maires s'exerce chaque jour. Elle se poursuit actuellement afin d'appréhender les difficultés, défaillances potentielles des acteurs économiques.
Des actions spécifiques auprès des entreprises notamment les plus fragiles sont également menées. En appui à la Chambre de commerce, l'Agglomé-ration a participé à une opération de phoning auprès d'une centaine d'entreprises afin de les accompagner.
Une information et un accompagnement individualisé de plus d'une centaine de dirigeants d'entreprises et de quelques associations a ainsi été mis en place.

PLUS D'INFORMATIONS >>>
Direction du Développement Economique et de l'Emploi - Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise - Tél. : 03 25 07 31 73
Mail. : developpement@mairie-saintdizier.fr

Cette unité de méthanisation sera la 1re du territoire de l'Agglomération.

Quand l'énergie est vertueuse

À Chamouilley, la SAS MDP Biogaz conduit un projet inédit sur le territoire de l'Agglomération : la construction d'une unité de méthanisation par injection, qui sera opérationnelle en 2021. Vertueuse pour l'environnement, la démarche est également génératrice d'emplois. Explications.

MDP comme « Méthanisation du Perthois » ou encore « Masselot, Duvaux, Parcollet » les noms des trois associés construisant une unité de méthanisation, rue Pierre-Marie Faché à Chamouilley. *« Cette unité va nous aider à diversifier notre activité agricole et la rendre plus viable agronomiquement et économiquement »* explique Mickael Masselot, agriculteur et associé. Mûrissant leur projet depuis près de trois ans, les exploitants viennent de débuter la construction d'une unité de méthanisation par injection. *« Concrètement, il s'agit de déposer des matières organiques (fumier, lisier, culture intermédiaire, paille…) dans de grandes cuves en béton, chauffées et privées d'air. **La matière va se dégrader et produire un biogaz composé à 60 % de méthane et d'un résidu appelé digestat** »* explique Jean-Marc Parcollet, un associé avant de préciser *« le gaz sera injecté dans le réseau local de distribution du gaz pour approvisionner près de 4 000 foyers »*.

UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT

Représentant un investissement de 5 millions d'€, cette unité de méthanisation sera fonctionnelle début 2021. Son dimensionnement a été calculé à partir de la consommation locale pour ne pas surproduire et le projet a nécessité de nombreux agréments sanitaires. Le terrain, en cours de terrassement, accueillera à terme 4 cuves en béton, 2 grands silos, une torchère, un épurateur, une chaudière et un local technique. *« Nous sommes accompagnés par une société spécialisée pour répondre au cahier des charges et intégrer le réseau de gaz en toute sécurité »* indique Raphaël Duvaux, le dernier associé. Comptant rentabiliser leur investissement d'ici 10 ans, les exploitants vont d'ores et déjà contribuer à l'économie locale en créant un emploi pour gérer quotidiennement le site et en pérennisant ceux de leurs deux ouvriers.

UNE DÉMARCHE AGRO-ÉCOLOGIQUE

En plus de produire du gaz de façon naturelle, la méthanisation participe à créer une cohérence agro-économique. En effet, la production de cultures intermédiaires à valorisation énergétique (CIVE) destinée à l'alimentation des cuves, contribue à nettoyer les champs des herbes indésirables tout en évitant l'usage de pesticide ; tandis que le digestat favorise la fertilisation des terres en vue de pouvoir les convertir un jour à l'agriculture biologique. *« Contrairement aux cultures intermédiaires dites classiques, la CIVE améliore la qualité de nos terres et participe à préserver l'environnement et le digestat ne dégage pas d'odeur contrairement au fumier »* précise Mickael Masselot.
Le procédé valorise les déchets pour créer de l'énergie et enrichit les sols, le tout en créant des emplois. En résumé : avec la méthanisation, la production d'énergie devient vertueuse !

Chiffres clés

3 ans de réflexion

5 millions d'€ d'investissement

18 000 tonnes de matières premières par an

3 000 à 4 000 foyers approvisionnés par an

3 emplois à plein temps

Étape à Rachecourt-sur-Marne

À l'est de l'Agglomération, Rachecourt-sur-Marne occupe un relief adouci au cœur d'une vallée verdoyante où serpentent la Marne et ses affluents, qui favorisèrent le développement industriel au XIXe siècle. Si l'industrie est aujourd'hui moins présente, la commune n'en demeure pas moins dynamique et offre l'occasion de belles balades à pied ou à vélo.

Le village existait déjà au IXe siècle avec un château fort. Le toponyme Regis-curt apparaît pour la première fois sur un document daté de 1131 provenant de l'abbaye de Saint-Urbain, qui possédait 1/3 de son ensemble foncier. **Rachecourt-sur-Marne doit son expansion à l'activité métallurgique qui s'y est développée au cours du XIXe siècle et dont elle conserve le bénéfice en maintenant une population stable, services publics et commerces**. Comme la plupart des villes voisines installées au creux de la vallée, elle bénéficie des aménagements engagés entre 1990 et 2000 sur le tracé actuel de la RN 67, reliant Saint-Dizier à Chaumont, qui ont permis son contournement par l'ouest.

UNE ÉCONOMIE PROSPÈRE

La mise en activité d'un haut fourneau en 1838, régi par les frères Jacquot, accroît l'attractivité de la commune qui voit dans la décennie la construction de nombreuses cités ouvrières et un pic démographique qui dépasse le seuil des mille habitants en 1921. En 1850, l'implantation d'une forge développe l'activité industrielle, l'usine passe en 1877 sous le giron de la S.A. des Forges de Champagne. Au seuil du XXe siècle, le site emploie jusqu'à 430 hommes et 32 garçons de moins de 16 ans. En 1885 le haut fourneau s'éteint et la désindustrialisation s'amorce avec la destruction de la forge en 1961.

RADIOGRAPHIE DU TERRITOIRE

À l'entrée nord de Rachecourt-sur-Marne, le quartier historique de la Forge est construit autour de l'usine qui a fonctionné de 1838 à 1957. Il subsiste l'habitat ouvrier formé de petits immeubles mitoyens, la maison du directeur d'usine et les aménagements hydrauliques. L'ancienne école est convertie en salle polyvalente et le site industriel abrite une concession et un garage de réparation automobile. Depuis 1999, trois lotissements ont été créés favorisant l'installation de nouveaux ménages. Néanmoins la commune dispose de parcelles encore libres à la vente dans le dernier lotissement viabilisé en 2017. Le dernier recensement démographique annonce une répartition équitable des tranches d'âges des 780 Rachecourtois(es) (19 % pour les 4 classes comprises de 0 à 60 ans et 12 % pour les 2 tranches de 60 ans et plus). L'école permet la scolarité des enfants en maternelle et en primaire, ainsi que l'accueil périscolaire et la cantine. L'accès aux soins est assuré par le cabinet médical (médecin généraliste, dentiste et infirmières) et la pharmacie. Les habitants disposent d'une bibliothèque animée par des bénévoles, d'un stade et de quelques associations. La zone d'activité économique est implantée à la sortie du village, route de Wassy. Celle-ci dispose d'une plateforme prête à accueillir un éventuel projet.

La commune compte également des entreprises de travaux publics, transports, des artisans menuisiers, plâtriers mais aussi des locaux commerciaux qui hébergent une onglerie, une esthéticienne ainsi qu'une agence immobilière.

Au Bois De Jane, des jouets naturellement

Près de chez vous, il existe des savoir-faire portés par des artisans talentueux, c'est le cas à La Porte du Der où Jane Simon, ébéniste, crée des jouets en bois que des petites mains imaginatives ne manqueront pas d'animer.

La proximité et le talent des artisans favorisent le retour en grâce des jouets en bois.

Monitrice d'atelier en Institut Médico-Éducatif (IME) et en Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), Jane Simon aspirait à de nouveaux challenges qui l'ont conduite en 2007 à engager une reconversion professionnelle. Sa formation d'ébéniste à l'AFPA la mène à se former aux côtés d'un maître artisan en restauration de meubles, à Lille, puis chez un artisan fabricant de jouets en bois, à Louvemont, qui fera naître sa vocation. En 2010, le CAP en poche, elle crée son auto-entreprise de fabrication de jouets Au Bois De Jane. *« Simple, beau, durable et facile à restaurer, le jouet en bois est doté de nombreux atouts pédagogiques permettant à l'enfant de stimuler son imaginaire et de développer sa créativité dès le plus jeune âge. »* précise Jane Simon. Chez elle, son atelier comprend tout un panel d'outillage lui permettant de travailler aisément le hêtre, le frêne parfois l'aulne et l'acacia, des essences issues du territoire ou des alentours, qu'elle apprécie pour leur solidité. **Elle imagine ses modèles en les dessinant puis passe à l'établi pour façonner des puzzles, toupies, jeux empilables, tirelires, chevaux à bascule, trotteurs ou encore accessoires de décoration…** La peinture aux couleurs vives et la colle employées pour les finitions sont sans solvant et labellisées pour être utilisées sur des jouets. Ses créations sont fabriquées en petites séries et à la demande permettant d'être personnalisées. Son catalogue recense environ 170 références distribuées pour certaines dans les offices de tourisme et boutiques de circuits courts.

RENSEIGNEMENTS >>>
auboisdejane

La Maison des Caliméro

À Voillecomte, la Maison des Caliméro accueillera bientôt ses premiers pensionnaires à quatre pattes. Au-delà d'une pension confortable aménagée « comme à la maison », ce lieu offre une solution de garde longue durée en cas d'hospitalisation, mais aussi, de garde permanente, pour les animaux qui survivent à leur maître.

Les animaux pourront profiter de beaux espaces de jeux en extérieur.

Dix ans après le premier coup de pioche, le Docteur Nathalie Roche s'affaire dans cette ancienne porcherie qu'elle a totalement réhabilitée. **Face au désarroi de ses patients âgés quant au devenir de leur animal de compagnie, cette dentiste de formation a eu l'idée de créer cette maison et de proposer des contrats de « prévoyance animale ».** *« Concrètement, une personne pourra souscrire un contrat, garantissant à son animal une place ici, en cas de décès ou de placement en maison de retraite »* explique-t-elle.
La Maison des Caliméro est une association à but non lucratif au profit des causes animales, humaines, et de la nature. *« L'entraide pour faire vivre cet endroit est essentielle »* confie Nathalie Roche. Bénévoles, stagiaires, services civiques, associations de défense des animaux et de protection de la nature seront les bienvenus. De nombreux projets sont à mener : cimetière et columbarium pour animaux, zoothérapie pour les enfants et les personnes âgées, recyclage de meubles et d'objets, opérations nature, etc. L'association fait appel à la générosité de tous : toutes les aides sont appréciées, que ce soit pour le bien-être de nos animaux, pour du secrétariat, du bricolage, de l'entretien, mais aussi et surtout des dons financiers, vitaux pour permettre l'ouverture de la pension animale. *« La condition animale est un enjeu sociétal. L'animal de compagnie est un membre à part entière de la famille, traitons-le comme tel. »* conclut Nathalie Roche.

RENSEIGNEMENTS >>>
docteurchoupette@gmail.com / 06 09 95 74 60
Nathalie Roche (La Maison des Caliméro)

CP : DR

Une boxeuse de talent

À 19 ans, la Bragarde Clothilde Del-Ben, licenciée au Saint-Dizier Boxe 52, a en quelques années percé dans le monde de la boxe. À force de persévérance et d'entrainement, elle a atteint les championnats de France. Rencontre.

« Mon petit frère faisait de la boxe, j'ai voulu essayé en assistant à un de ses entrainements. Ce n'était pas prometteur au début mais à force de travail, je me suis améliorée » explique la jeune femme avant de poursuivre *« je suis de nature timide et réservée, quand je boxe je suis une autre personne, je prends confiance en moi. Cela me permet d'extérioriser ce que j'emmagasine tout au long de la journée. »* D'où une boxe qualifiée d'agressive : quand elle monte sur le ring, elle donne tout pour gagner.
Clothilde Del-Ben s'entraine 3 à 4 fois par semaine, entre exercices cardio et boxe. La pratique de la boxe a lieu au gymnase du collège Anne Frank avec séances de sac de frappe, corde à sauter, etc. Le club de sport La Salle, sponsor du Saint-Dizier Boxe 52, réserve aux adhérents des créneaux dédiés pour exercer leur cardio sur les machines. La boxe fait maintenant partie intégrante de la vie Clothilde Del-Ben, au point qu'elle hésite à passer le prévaut fédéral (pour devenir entraineur) ou le diplôme d'aéroboxe pour dispenser des cours. Cette discipline de fitness très rythmée reprend des mouvements de boxe. *« Je suis en deuxième année de l'école d'infirmière. Lorsque j'aurais terminé mes études, mon objectif est d'intégrer un cursus en médecine à Reims. Ce sera certainement compliqué de conjuguer les deux »* réfléchit la jeune femme.

« Mon papa appréhendait un peu lorsque j'ai commencé à boxer mais il me soutient, tout comme ma maman, mon beau-père et mes frères et sœurs qui eux aussi boxent. » Clothilde Del-Ben ne tarit pas d'éloges et de remerciements pour sa famille et son entraineur, sans qui elle n'en serait pas là.

CLASSEMENT NATIONAL

En janvier dernier, elle a participé au championnat de France seniors. *« J'ai perdu 2 juges à 1, face à la n° 1, qui est déjà 3 fois championne de France. Je ne suis pas déçue, je suis fière d'avoir affronté cette adversaire. »* Les juges évaluent la technique, la prise de coup, le respect du boxeur, de l'arbitre. **Classée 5e française sur 20, la jeune boxeuse se prépare déjà au championnat de France 2021**. La n° 1 actuelle étant passée professionnelle, Clothilde Del-Ben nourrit l'espoir de briguer cette place.

BOXEUSE SOLIDAIRE

Pendant la période de confinement, Clothilde Del-Ben, à l'image de l'implication de son club, s'est portée volontaire pour travailler à la résidence pour personnes âgées La Renouvie, en tant que gardienne remplaçante. Avec l'aide de son club de boxe, elle a pu distribuer aux résidents des chocolats le jour de Pâques ou encore des pizzas.

EN BREF

RANDO CYCLO

La Ville de Saint-Dizier organise, dimanche 5 juillet la randonnée familiale à vélo en direction du Lac du Der. Le départ sera donné de façon échelonné à partir de 9h, du stade Charles Jacquin, dans le respect des consignes sanitaires en vigueur. Deux parcours seront proposés. L'un de 30 km et l'autre de 60 km. Les inscriptions se feront sur place. **Contact : Service Sports et Vie associative Ville de St Dizier - Tél. : 03 25 07 59 15**

VACANCES D'ÉTÉ AU CENTRE SOCIOCULTUREL

Le centre socioculturel rouvre ses portes pour les vacances d'été du lundi 6 juillet au vendredi 14 août 2020.
Pour les enfants de 4 à 12 ans, la Ville de Saint-Dizier propose d'accueillir vos enfants, encadrés par une équipe d'animateurs titulaires du BAFA, dans le respect des règles sanitaires mise en vigueur suite au COVID 19.
Les associations locales proposeront diverses animations pour divertir et faire découvrir des activités ludiques, éducatives à vos enfants. Les tarifs applicables varient selon le quotient familial.
Contact : Centre socioculturel, 9, bis rue Marcel Thil, 52100 Saint-Dizier - Tél. : 03 25 07 79 88 / csc.saint-dizier.fr

La collection Guimard du musée s'agrandit

En mars dernier, le musée de Saint-Dizier a fait l'acquisition de 94 pièces de fontes Guimard appartenant jusqu'alors aux fonderies de Saint-Dizier. On y retrouve 26 modèles différents dans plusieurs tailles ou format, parmi lesquels des pieds de bancs, des croix mortuaires, des poignées de cercueil, des linteaux, des éléments de portes ou fenêtres, des gouttières, etc. Une trentaine de ces pièces sont des « chefs modèles » qui ont servi de matrices réutilisables pour la fabrication des modèles commercialisés. Après leur restauration, les oeuvres les plus emblématiques seront exposées au musée dans la collection dédiée à Guimard.

le chiffre du mois

2 114

C'est le nombre de documents quoi ont été empruntés auprès des médiathèques de Saint-Dizier et Wassy lors des 4 premières semaines d'activité du système de « drive » mis en place la semaine suivant le déconfinement.

Associativa : sportez-vous bien !

Le forum associatif annuel Associativa aura lieu samedi 5 septembre prochain à Saint-Dizier, de 13h30 à 18h00. Cette nouvelle édition se tiendra exceptionnellement dans l'ancien magasin Decathlon afin d'offrir au public et bénévoles un espace adapté aux besoins des associations et de distanciation physique. La ville possède une grande richesse associative œuvrant dans des domaines très variés pour tous les âges... Lors de ce rendez-vous, une centaine d'associations bragardes proposera des animations, démonstrations, initiations, ateliers découvertes permettant aux visiteurs de se renseigner, d'essayer des activités et peut-être y adhérer pour l'année. Une belle opportunité pour le monde associatif de recruter de nouveaux adhérents et bénévoles et une vitrine pour les agents du service Sports et Vie associative qui travaillent toute l'année pour proposer un maximum d'animations sur notre territoire.

Renseignements : Service Sports et Vie associative - 03 25 07 59 15

10 km : derniers jours pour s'inscrire !

Les 10 km de Saint-Dizier auront bien lieu le samedi 4 juillet. La Ville de Saint-Dizier propose ce rendez-vous sportif incontournable sous une forme innovante pour s'adapter aux règles sanitaires. Chaque coureur s'élancera ainsi à 9h30 directement de son domicile et effectuera son propre circuit, de 3,5 km ou 10 km, grâce à la géolocalisation. Les inscriptions sont ouvertes sur le site sporkrono.fr jusqu'au vendredi 3 juillet à 19h. Les inscrits recevront un lien pour télécharger et activer l'application « Virtual Race ». Le jour J, après avoir activé le GPS sur leur smartphone ou montre connectée, les coureurs prendront le départ, à Saint-Dizier ou ailleurs. Au programme : de nombreux lots à gagner lors de la tombola organisée avec les numéros de dossard et des tickets restaurants offerts à chaque inscription dans les restaurants partenaires. Tarifs : 5€ pour les 3,5 km / 8€ pour les 10 km.

Renseignements :
Service Sports 03 25 07 59 15 ou sports@mairie-saintdizier.fr

Annulation ou report de spectacles

En raison de la pandémie de Covid-19, tous les spectacles de la saison culturelle 2019/2020 des 3 Scènes ont été suspendus. Certaines dates organisées sont annulées mais d'autres ont pu être reportées. En cas de report de spectacle, les billets et emplacements sont toujours valables. Toutefois, si la nouvelle date ne vous convient pas, vous pouvez choisir de vous faire rembourser. Pour connaître la liste des spectacles annulés ou reportés, ainsi que les modalités de remboursement, rendez-vous au guichet de la billetterie des Fuseaux ou sur le site internet **les3scenes.saint-dizier.fr**.

On joue de la musique

Le Conservatoire à rayonnement intercommunal Jean Wiener et l'École de musique du Pays du Der ouvrent les inscriptions pour l'année scolaire 2020/2021. Pour le Conservatoire, rendez-vous est donné, sur le site de Saint-Dizier, du lundi 24 août au vendredi 4 septembre (du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h), et sur le site de Wassy, le mercredi 2 septembre de 13h à 19h. Les inscriptions pour l'Ecole de musique du Pays du Der se tiendront, quant à elles, le vendredi 11 septembre de 17h à 20h et le samedi 12 septembre de 14h à 16h au centre de Montier-en-Der ; et le samedi 12 septembre, de 10h à 12h au centre de Sommevoire. Du jardin musical à partir de 5 ans aux groupes de musique actuelle, les établissements d'enseignement musical offrent plusieurs disciplines autour de nombreux instruments.

Renseignements :
Conservatoire à Rayonnement Intercommunal Jean Wiener :
03 25 96 05 00
Conservatoire Jean Wiener

École de musique du Pays du Der :
sthiebaut@mairie-saintdizier.fr / 06 32 58 79 68
EMPDD

CP : JEAN-BAPTISTE DELFOSSE

Stérilisation de chats errants

Depuis 2 ans, la Ville de Saint-Dizier s'est engagé auprès de la Fondation 30 Millions d'Amis en raison de son expertise et de son savoir-faire en matière de régulation des populations de chats libres par le biais de la stérilisation.
Ce partenariat permet à la municipalité de faire capturer par des associations, les chats en état de divagation, sans propriétaire ou sans « détenteur » et vivant dans les lieux publics de la commune. Ces dernières procèdent ensuite à la stérilisation et l'identification par tatouage des chats errants avant de les relâcher sur leur lieu de trappage.

Amour des chats 52 : 06 86 78 56 67
Association aide aux animaux en détresse :
06 79 50 83 35

LES 3 SCÈNES
SAINT-DIZIER
2020 · 2021
SAISON CULTURELLE
OUVERTURE SAISON CULTURELLE
VENDREDI 11 SEPTEMBRE
OUVERTURE BILLETTERIE
SAMEDI 19 SEPTEMBRE
LES FUSEAUX
LA FORGERIE
LE THÉÂTRE
HUMOUR · CIRQUE · THÉÂTRE
DANSE · CONCERT
AVANCE NANCY - Tél. 03 83 35 87 44